

INFORMATIONS GÉNÉRALES.

Les recommandations ci-dessous suivent les *Uniform Requirements for Manuscripts Submitted to Biomedical Journals* de l'International Committee of Medical Journal Editors – ICMJE, dans son édition d'octobre 2001 (Vancouver) (<http://www.icmje.org/>).

Le Journal de Pharmacie Clinique (*J Pharm Clin*) est le journal de la Société Française de Pharmacie Clinique (SFPC).

Les thèmes retenus par le Comité de Rédaction sont ceux promouvant l'utilisation correcte et appropriée des médicaments et des dispositifs médicaux. Ces thèmes concernent des domaines très variés :

- Evaluations thérapeutiques (articles originaux, enquêtes de pratiques, revues bibliographiques, cas cliniques et lettres à la rédaction),
- Bon usage des médicaments et dispositifs médicaux (pharmacocinétique, pharmacologie clinique, suivi thérapeutique, vigilances) dans le respect des économies de santé (pharmaco-économie),
- Evaluations de pratiques professionnelles (circuit du médicament, pharmacotechnie, biotechnique, informatique).

Quel que soit le domaine d'application, il convient de mettre en évidence et de développer l'intervention pharmaceutique et son impact clinique.

Les articles peuvent être publiés en langue française ou anglaise. Dans ce dernier cas, la relecture du manuscrit par une personne scientifique de langue maternelle anglaise est très vivement conseillée avant soumission.

Éléments à prendre en compte avant la soumission d'un article.

Publication redondante. Une publication redondante reprend de façon substantielle des éléments d'un article déjà publié. Dans ce cas, une note d'information indique clairement que les auteurs et le Rédacteur en Chef du *J Pharm Clin* ont eu connaissance de cet article qui doit être cité dans les références. Cette disposition est fondée sur les lois internationales relatives au droit de copie, sur des règles de conduites respectant l'éthique ainsi que sur la notion de rentabilité des sources documentaires. La soumission d'une publication redondante, n'ayant pas fait l'objet de déclaration, entraîne le refus du manuscrit.

Publication secondaire. Une publication secondaire dans *J Pharm Clin*, dans la même langue ou dans une autre (français ou anglais) que la publication originale, est possible et peut être intéressante à condition que toutes les conditions suivantes soient respectées :

1) les auteurs reçoivent l'autorisation des deux Rédacteurs en Chef; une copie de la version originale de la publication est fournie au Rédacteur en Chef du *J Pharm Clin* avec le manuscrit,

2) la priorité de la publication originale sera respectée par un délai de publication secondaire d'au moins une semaine,

3) l'article publié secondairement peut s'adresser à un public différent; une version simplifiée peut être suffisante,

4) la publication secondaire reflète fidèlement les données et interprétations de la version originale,

5) une note en bas de page de titre de la publication secondaire informe les lecteurs que l'article a déjà été publié pour tout ou partie, selon le modèle suivant : "Cet article est fondé sur une étude précédemment publiée dans [titre de la revue accompagnée de la référence complète]".

Respect du droit des patients à la vie privée.

Aucune mention permettant l'identification des sujets ayant participé à l'étude ne doit être donnée (photographies, arbres généalogiques, ...) sauf si l'information est essentielle sur le plan scientifique et que le patient (ses parents ou ses tuteurs légaux) donne son consentement éclairé par écrit pour la publication. L'original de ce consentement est fourni au Rédacteur en Chef et est spécifié dans l'article publié.

ORGANISATION ET FORMAT.

Le texte de l'article doit être concis et ne pas excéder **5000 mots** (résumés non compris).

Page de titre. Sur la page de titre figurent :

- le titre de l'article, en français et en anglais, précis mais informatif (il n'excède pas 150 caractères, espaces compris),

- le titre court (60 caractères, espaces compris, au maximum),

- le nom en capitales de chaque auteur, précédé de l'initiale de son prénom, accompagné d'une numérotation en exposant permettant un report à son adresse d'affiliation. Celle-ci précise le ou les services où le travail a été réalisé.

- l'auteur correspondant est mentionné par un astérisque (*). Le numéro de téléphone principal où il peut être joint, ainsi qu'un numéro de fax et, dans la mesure du possible, une adresse électronique (e-mail) sont publiées dans l'article comme note de bas de page afin de faciliter les échanges entre professionnels.

- six mots clés maximum, en français et en anglais.

Résumé. Les deuxième et troisième pages présentent respectivement les résumés en français et en anglais avec un **maximum de 300 mots espaces non compris**. Le résumé expose les objectifs de l'étude ou de l'investigation, les principales méthodes (sélection des sujets, des animaux ou des outils utilisés aux fins de l'étude, méthodes d'observation et d'analyse, notamment statistiques), les principaux résultats (si possible, avec leur signification statistique) et les principales conclusions. Les aspects nouveaux et importants de l'étude ou de l'investigation sont précisés. Le résumé ne

comportera ni abréviation, ni référence. Il doit refléter l'ensemble de l'étude et être compréhensible sans avoir à faire référence au texte.

Les lettres à la rédaction ne comportent pas de résumé, seulement des mots clés.

Introduction. L'introduction fournit suffisamment d'informations sur l'état des connaissances relatives à l'étude pour permettre au lecteur de comprendre l'intérêt du travail entrepris et d'évaluer l'importance des résultats. Elle mentionne également les hypothèses envisagées et/ou le rationnel de l'étude.

Matériels et méthodes. La section *Matériels et méthodes* comporte suffisamment d'informations techniques pour permettre de reproduire les résultats. Le mode de sélection des patients ou des animaux est décrit. Les caractéristiques pertinentes décrivant les populations étudiées sont précisées (âge, poids, taille, sexe, etc...).

Les appareils, réactifs et médicaments utilisés (formes, doses et les voies d'administration) sont identifiés (nom et adresse du fabricant entre parenthèse). Les références des méthodes connues, y compris les méthodes statistiques (voir ci-dessous) sont citées. Les références ainsi qu'une brève description des méthodes publiées mais peu connues sont décrites. Les nouvelles méthodes ou les méthodes modifiées sont détaillées en expliquant le choix de ces modifications.

Dans les articles de revue (*review*) figure la ou les méthode(s) utilisée(s) pour localiser, sélectionner, extraire et synthétiser les données. Ces méthodes sont également intégrées succinctement au résumé.

Ethique. En cas de travaux portant sur des sujets humains, l'avis Comité Consultatif de Protection des Personnes se prêtant aux Recherches Biomédicales (protocole type "loi Huriot-Sérusclat") doit être précisé.

Statistiques. Les méthodes statistiques sont suffisamment détaillées pour permettre au lecteur de vérifier les résultats rapportés à partir des données originales. Les résultats sont présentés avec les indicateurs appropriés afin d'apprécier les erreurs de mesure ou les incertitudes (par exemple, intervalle de confiance). Si le contexte le nécessite, la méthode de randomisation et le nombre d'observations sont mentionnés.

Résultats. Les résultats sont présentés dans un ordre logique dans le texte, les figures et les tableaux. Ne pas répéter dans le texte toutes les données des figures et tableaux., y résumer seulement les principales observations. **Réserver les interprétations des résultats pour la section "Discussion".**

Tableaux. Les tableaux sont indiqués dans le texte entre parenthèses, en toutes lettres avec leur numérotation en chiffres romains. Chaque tableau est présenté sur une page séparée à la fin du texte avec sa numérotation par ordre d'apparition dans le texte. Le titre doit figurer dans la partie supérieure et les notes nécessaires à la bonne compréhension, dans la partie inférieure. Ces dernières sont référencées par un symbole en exposant dont la séquence chronologique est la suivante : *, †, ‡, §, □, ¶. Les abréviations nécessaires, y compris celles des paramètres pharmacocinétiques, sont définies et introduites entre parenthèses lors de la première utilisation dans le texte, les figures ou les tableaux.

Figures. Les figures sont indiquées dans le texte entre parenthèses en toutes lettres avec leur numérotation en chiffres arabes. Chaque figure (graphiques, dessins, photographies) est présentée sur une page séparée à la fin du texte avec sa numérotation par ordre d'apparition dans le texte. La légende est placée dans la partie inférieure. Les figures sont exécutées à l'encre noire de préférence, sur papier blanc ou transparent ou par tout autre procédé de bonne qualité. Le nom du premier auteur, le titre abrégé de l'article, le numéro et l'orientation des figures sont indiqués au dos de celles-ci. Elles ne doivent pas faire double emploi avec les tableaux et *vice versa*.

La reproduction des figures déjà publiées doit être accompagnée de l'accord des auteurs et des éditeurs qui détiennent les droits d'auteurs.

Le manuscrit ne comporte au maximum que 5 tableaux et/ou figures.

Discussion. La discussion comporte une interprétation des résultats en relation avec le système expérimental mis en place ainsi qu'avec d'autres travaux publiés antérieurement. Une discussion type met en valeur le(s) principal(aux) résultat(s) de l'étude, ses limites et présente des perspectives d'avenir. Ne pas reprendre dans cette partie les aspects de l'introduction, des matériels et méthodes ou des résultats.

La conclusion doit être en rapport avec les objectifs de l'article. Si des recommandations sont formulées, celles-ci doivent être étayées par les données présentés.

Remerciements. Les personnes ayant contribué intellectuellement à l'étude et à l'article mais dont la participation ne justifie pas le titre d'auteur peuvent être citées avec la description de leur contribution. Tout support financier ayant permis le travail est précisé dans cette partie.

Références. Elles sont indiquées dans le texte, entre crochets, par un numéro correspondant à leur ordre d'apparition dans le texte. Des références consécutives sont séparées par des tirets, par exemple [2-8], alors que des références non consécutives le sont par des virgules, par exemple [1, 5, 7].

Les références seront présentées de la façon suivante :

- Pour un article :
En dessous de six auteurs, tous sont cités. Au-delà, ajouter la mention « *et al.* » après le sixième auteur.
[20] Saux MC, Grellet J, Castagnera L. Crochet R. Etude de la diffusion osseuse de l'association oxacilline et nétilmicine. *J Pharm Clin* 1985;1 (5):497-510.
- Pour un livre :
[35] Ringsven MK, Bond D. Gerontology and leadership skills for nurses. 2nd ed. Albany (NY): Delmar Publishers; 1996.
- Pour un chapitre dans un livre :
[42] Phillips SJ, Whisnant JP. Hypertension and stroke. In: Laragh JH, Brenner BM, éditeurs. Hypertension: pathophysiology, diagnosis, and management. 2nd ed. New York: Raven Press; 1995. p. 465-78.
- Pour un article de journal au format électronique :

[40] Abood S. Quality improvement initiative in nursing homes: the ANA acts in an advisory role. Am J Nurs [serial on the Internet]. 2002 Jun [cited 2002 Aug 12];102(6):[about 3 p.]. Available from: <http://www.nursingworld.org/AJN/2002/june/Wawatch.htm>

- Pour un site internet :

[45] <http://www.theriaque.org> consulté le 13/2/2004.

Les abréviations sont celles de l'Index Medicus de la National Library of Medicine.

- Les articles non publiés ne peuvent être référencés que s'ils ont été acceptés pour publication, la référence prend la forme suivante :

[91] Tu Duy KHIEM A, GAIRARD-DORY AC, ALT M, BERETZ L. Néphrotoxicité induite par les produits de contraste iodés et prévention par la nacétylcystéine. J Pharm Clin. In press 2004.

Nomenclature. Les mesures des longueurs, hauteurs, poids et volumes sont indiquées dans le système métrique. La température est exprimée en degrés Celsius. La pression sanguine est donnée en millimètres de mercure.

Les résultats de biologie sont exprimés avec les unités du système international.

Pour les médicaments, associer dans le texte la dénomination commune, ainsi que la forme (base ou sel) et le nom de spécialité, avec la première lettre en capitale et suivi d'un symbole [®] ou [™].

Pour les micro-organismes, utiliser le nom latin dans son intégralité au moins la première fois, par la suite une abréviation est éventuellement possible : *Escherichia coli* puis *E. coli*.

Type et taille de la police de caractères.

Le manuscrit utilise une police de caractère de taille 12 (Arial ou Times New Roman). Il est dactylographié en double interligne. Les lignes sont numérotées dans la marge de gauche, y compris pour le résumé, les tableaux, figures et références.

Lettre de soumission. Une lettre au Rédacteur en Chef accompagne chaque manuscrit (y compris pour les versions corrigées). Cette lettre est signée par l'ensemble des co-auteurs. La lettre comporte, notamment, le titre complet de l'article soumis ainsi que la version du manuscrit (par exemple : "version corrigée n°1").

Les manuscrits sont adressés au Rédacteur en Chef du Journal de Pharmacie Clinique :

Madame le Professeur F. Brion

Laboratoire de Pharmacie Clinique

Faculté de Pharmacie

4, Avenue de l'Observatoire

75006 Paris

Téléphone : 01 53 73 95 93

Télécopie : 01 43 29 00 62

E-mail : francoise.brion@pharmacie.univ-paris5.fr

Procédure de soumission. Le manuscrit est adressé en trois exemplaires papier et un exemplaire enregistré sur disquette 3,5' ou par mail. L'auteur

correspondant est informé de l'enregistrement de son manuscrit par un accusé de réception mentionnant le nom du Rédacteur Spécialisé responsable de la gestion de l'article. Il est averti, dans les six semaines suivant par le Rédacteur en Chef, de la décision du Comité de rédaction : acceptation, rejet, ou demande de modifications. Dans ce dernier cas, l'auteur correspondant dispose de six semaines pour effectuer les corrections demandées. Passé ce délai, l'article est considéré comme étant définitivement retiré. Une demande de prolongation peut être formulée par écrit au Rédacteur Spécialisé si, par exemple, l'ampleur des modifications demandées le justifie (expérimentations à refaire, ...).

Les corrections doivent figurer en rouge sur la version modifiée.

Après corrections, le dossier comporte : une lettre d'accompagnement, une réponse point par point aux questions et remarques de chaque relecteur, la version modifiée du manuscrit, identifiée comme telle (deux exemplaires papier et une disquette, étiquetée avec la référence de l'article).

Afin de raccourcir les délais de publication, il est recommandé à chaque auteur correspondant de vérifier si l'ensemble des recommandations ci-dessus a été pris en compte.

Les manuscrits incomplets non conformes aux recommandations aux auteurs seront retournés sans analyse.